

IMPUTATION BUDGETAIRE

Compte 2318
Fonction 823 / Opération 40731
Compte 2318
Fonction 824 / Opération 40729

RAPPORT N° 00/3-03
au Conseil Municipal

OBJET

AMENAGEMENT ET REHABILITATION D' ESPACES COMMUNAUX

**(Square Labourdonnais, Place du Barchois,
abords de la Mairie Annexe et de l'Agence Postale de Moufia)**

APPROBATION DU PROJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHES DE TRAVAUX**

I. Définition des besoins

La Ville doit procéder à la réalisation de travaux d'aménagement et de réhabilitation des sites suivants :

- Square Labourdonnais (site n° 1),
- abords de la Mairie Annexe et de l'Agence Postale de Moufia (site n° 2),
- Place du Barchois (site n° 3).

Cette opération entre dans le cadre de l'amélioration et l'embellissement des espaces verts de la Ville qui participe cette année au Concours «Villes et Villages Fleuris» organisé par le Département.

Le programme porte sur l'aménagement et la réhabilitation des trois sites précités et accompagne également la tenue des 5èmes Florales Internationales de l'Océan Indien que se dérouleront au Parc des Expositions et des Congrès de Saint-Denis du 29 septembre au 8 octobre 2000.

Les travaux prévus visent essentiellement à assurer un aménagement complémentaire et de qualité en terme de fleurissement et d'arrosage automatique pour les sites n° 1 et n° 2. Pour le site n° 3, l'objectif du projet est de préserver l'image conviviale et attractive de la Place, très fréquentée par les Dionysiens, en réhabilitant les allées piétonnes, bordures et mobiliers urbains.

II. Motivation du choix de la procédure

Le montant global de l'opération est estimé à 1 070 000 F et fera l'objet d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux.

RAPPORT N° 00/3-03

La spécificité des techniques utilisées fait appel à des corps de métiers totalement différents, donc à des entreprises spécialisées. C'est pourquoi, le marché comporte trois (3) lots, décomposés comme suit :

- LOT N° 1 ARROSAGE,
- LOT N° 2 PLANTATION,
- LOT N° 3 REHABILITATION.

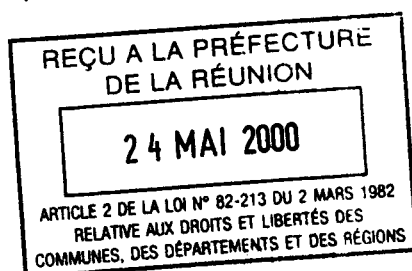
III. Demande au Conseil Municipal

Je vous demande, en conséquence :

- 1) d'approuver le projet d'aménagement et de réhabilitation d'espaces communaux (1. Square Labourdonnais 2. Place du Barachois 3. abords de la Mairie Annexe et de l'Agence Postale de Moufia) ;
- 2) d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché, comme suit :
 - procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 274, et 296 à 298 du Code des Marchés Publics),
 - marché décomposé en trois (3) lots (confer supra),
 - durée de trois mois au maximum pour chaque lot,
 - enveloppe budgétaire de 1 070 000 F TTC, crédits inscrits en AP 2000 :

· Square Labourdonnais	Compte 2318/ Fonction 823/ Opération 40731
· abords de la Mairie Annexe et de l'Agence Postale de Moufia	Compte 2318/ Fonction 824/ Opération 40729
· Place du Barachois	Compte 2318/ Fonction 824/ Opération 40729
- 3) de m'autoriser à engager la consultation ouverte, à passer un (ou plusieurs) marché(s) avec le(s) fournisseur(s) retenu(s) par la Commission Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;
- 4) d'autoriser la signature du (ou des) marché(s) par moi-même ou par mon Délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA



**DELIBERATION N° 00/3-03
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 19 mai 2000**

OBJET

AMENAGEMENT ET REHABILITATION D' ESPACES COMMUNAUX

**(Square Labourdonnais, Place du Barachois,
abords de la Mairie Annexe et de l'Agence Postale de Moufia)**

APPROBATION DU PROJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER LE(S) MARCHES DE TRAVAUX**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant qu'il y a lieu de réaliser des travaux d'aménagement et de réhabilitation des espaces communaux cités en objet ;

Considérant les crédits inscrits en AP 2000 (Compte 2318/ Fonction 823/ Opération 40731 - Compte 2318/ Fonction 824/ Opération 40729) ;

Sur le RAPPORT N° 00/3-03 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, 1er Adjoint, présenté au nom des Commissions Aménagement, Vie Quotidienne, et Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet d'aménagement et de réhabilitation d'espaces communaux (Square Labourdonnais, Place du Barachois, abords de la Mairie Annexe et de l'Agence Postale de Moufia).

DELIBERATION N° 00/3-03

ARTICLE 2

Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché.

ARTICLE 3

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché.

ARTICLE 4

Autorise le Maire à engager les consultations et à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidats retenu(s) par la Commission Appels d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

ARTICLE 5

Autorise le Maire ou son Délégué à signer le(s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 23 MAI 2000

LE MAIRE
Michel TAMAYA

